L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 19 NOVEMBRE 1884.

GRAND OPERA HOUSE.

Troupe de M. Maurice Grau.

II

On m'assure que quelques lignes publiées hier dans l'ABEILLE m'ont valu plus d'une plainte dans le petit monde des *dudes*. Désolé, car je n'aime point à irriter le prochain, mais enfin ce qui est dit est dit.

Si j'étais de ces mécontents, au lieu de donner issue à ma mauvaise humeur, je m'empresserais de modifier mon diable de veston, justaucorps accentuant trop l'osature du squelette, je l'étofferais moins parcimonieusement, j'y ajouterais un appendice. J'aurais aussi la plus tendre sollicitude pour ce prétendu pantalon, qui n'est, en fin de compte, qu'un étui, auquel encore on a marchandé le drap, étreignant la cheville, et d'où émergent et se projettent parfois des pieds encombrante, qui s'épatent d'abord pour finir en aiguilles.

Qu'ils m'en croient, avec ces légers amendements à la constitution.... de leur peture, leur enveloppe poupine, que je vous ai rappelée, aura moins d'inconvénients, ne jetters pas autant de ridicule sur notre espèce et ils dissimuleront mieux les vilaines ficelles de notre individu. Dans un vaudeville cette tenue est à merveille; mais en pleine rue, exposer le passant à se trouver bec à bec avec pareilles coupes, cela est lamentable.

O *dudes*, nos amours, soyez donc plus exorables à ce passant en quête de tout autre spectacle que celui de votre anatomie. La-dessus Dieu vous tienne en sa garde et en plus ample coque. Songez-y donc, le vêtement rebelle dans lequel vous vous inscrivez chaque jour, non sans douleur, est presque du régime cellulaire.

Nous causions hier d'opérette et je vous disais que ce genre n'est pas précisément mon rêve. Pas plus à Paris qu'ici, je ne m'en suis énamouré, même quand sur toute la ligne les emplois en étaient tenus par l'élite du genre.

Mais je ne me range pas davantage à l'opinion de ces rigoristes qui pensent ou qui ne pensent pas, mais clament et proclament qu'en dehors de la grande musique il n'est point de salut, et qu'il faut housiller et chasser du temple dans les profanes qui osent s'y présenter, musiquette à la main.

Ceci est du parti pris ou de la pose. A chaque genre son niveau, mais un pareil dédain tend à trop prouver et par conséquent dépasse le but, ne prouve rien.

Par cette fausse route du raisonnement on arriverait aussi, et logiquement alors, à proscrire tout ce qui n'est pas juché sur des échasses; sous prétexte de tragédie, de drame, de haute comédie, on condamnerait, on supprimerait la comédie légère, le vaudeville, etc.

Pareille proscription ne pourrait soutenir l'analyse. A côté des hommes de génie figurent, et très honorablement, les gens d'esprit et ceux-là ont leur prix, leur prestige, leur durée. Sans eux le monde serait singulièrement gourmé, empesé; ce serait bien décidément "le monde où l'on s'ennuie."

Assurément on a quelque peu abusé de l'opérette; elle est devenue envahissante, absorbante. Un instant même elle a complétement régné dans son autorité-re: Ote-toi de là que je m'y mette.

Mais qu'y faire? En pareille matière, et vos prétentions de critique auront beau crier contre ce fait, elles ne le modifieront pas—ce matière d'art, le tribunal suprême, la sainte Wehme, jugeant au grand jour celle-là, c'est le public.

Ce qu'il veut est voulu sans appel. Napoléon se flattait vainement de trouver du nouveau en promettant à l'armée un parterre de rois. *Le parterre est la zone ordinaire des rois*; et ceux-là on ne les dédaigne pas.

Or puisque l'opérette devenait les amours nouvelles du public; puisque celui ci convolait en ces autres noces là, après avoir été gorgé, saturé de l'ancien répertoire, resté en état quo, s'immobilisant dans ses vingt ou trente partitions—et encore!—mille et mille fois entendues, il était naturel, il était inévitable que les jeunes compositeurs qui, à la suite d'Offenbach, avaient peut-être vaincment frappé aux portes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, occupés, monopolisés par les hauts barons de la composition, allassent essayer leur talent — ne fût-ce que pour peloter avant partie — dans un genre essentiellement français ou plutôt parisien, et qui plusieurs fois avait valu à son créateur, à Jacques Offenbach, des averses d'or. Et en avant la petite phalange, qui ne voulait pas pas faire antichambre, qui voulait vivre vite et bien!

Comme aux premiers jours où, de tous les points du globe, on s'élançait vers les placers de la Californie, dont le général Frémont avait laissé entrevoir les Eldorados, on est allé à l'opérette, ainsi qu'on va à une terre de promission, où toutes ressellettes se doivent faire, où l'on rencontrera tous les filons. La fièvre de l'opérette fut intense, épidemique; fièvre jaune aussi, on peut dire, car elle rapporta à ceux qui en étaient atteints des sommes que n'avaient jamais réalisées antérieurement les grands maitres; elle fût la source improvisatrice de la fortune.

Si Alexandre Dumas fils, dans le genre élevé, emploie des centaines de mille francs; si de la sorte on touchait rapidement le bat, après s'être mis en chemin sans orgoi, ni pile; si les dramatistes, tels que Victorien Sardou, arrivaient et arrivent encore à avoir leurs Marly, ni plus ni moins que Louis XIV, librettistes et compositeurs d'opérettes n'allèrent pas d'un pas moins accéléré, moins sûr. Regardez, faites en le décombrement, et vous reconnaîtrez que tous, ou à peu près, ont battu monnaie.

Or cette frappe se poursuit toujours avec une immense activité, et il n'est pas étonnant que musiciens et écrivains persistent dans l'exploitation de cette mine toujours opulente, toujours généreuse, qui ne taxe que leur imagination et leur vaut tant de pignons sur rue.

Et, d'ailleurs, si dans cette voie on n'est souvent reçu, répété; si Pon y a fait fréquemment du métier, outre temps on y fait aussi de l'art.

Il ne me serait point malaisé de vous citer, de mémoire, bien des pages de l'opérette qui brilleraient d'un très vif éclat dans des partitions d'opéra comique. Il y a eu là maintes fois une prodigue dépense de talent, de mélodie et d'esprit.

Le grand opéra semble, à cette heure, passer par une période de repos, ou d'incubation. Les voix, qu'on considérait comme les voix inspirées, se sont tues; bien des soleils se sont couchés, et depuis trop d'années nous n'en voyons guère se lever. Tant que durera cette époque de transition, le public, ce gargantua auquel il faut toujours son menu, le public fera la partie belle à qui le lui servira. Donc puisque l'heure est encore à l'opérette, accueillons, fêtons ceux qui l'écrivent allègre, preste, spirituel, gaulois; faisons fête aussi aux interprètes qui y apportent une collaboration d'esprit. Nous en avons à cette heure grâce à M. Maurice Grau.

L'art a ses degrés; l'opérette en est un assez aimable pour qu'on y fasse halte. Elle est loin d'avoir fait son temps, ici tout au moins; et la troupe de M. Grau paraît devoir en roi exceller le goût.

La Jolie Parfumeuse n'est pas l'ouvrage qui fournit le type du talent d'Offenbach. Et le n'est pas à parler vrai, une opérette; il y a la une déviation; c'est une des étapes qui devaient conduire le fécond compositeur à l'opéra-comique, genre auquel il voulait décidément se consacrer, s'il faut en juger par sa dernière partition, son œuvre posthume: *Les Contes d'Hoffmann*.

Néanmoins c'est encore là un cadre excellent pour la personnalité artistique de Mme Théo.

Elle y trace le rôle de Rose Michon en lignes tendres, douces; tout un pastel que cette fraiche composition. Il y a dans ce gracieux personnage de la soubrette et de l'ingénue. Mais si j'avais à choisir dans cette dualité, c'est à l'ingénue, je crois, que je donnerais la préférence.

Lundi soir nous avions devant nous Mariette, égrouillarde, boute-en-train, bien disposée à trouver quelque moulin pour y jeter son bonnet, et qui, en présence des manœuvres du petit capitaine Fortunato, menace sérieusement de passer à l'armée, de s'engager dans les dragons. De l'esprit et du diable au corps, voilà ce qu'elle nous donnait.

Hier c'était de la coquetterie, de l'entrain toujours, mais aussi de la sensibilité, du sentiment; une fois encore c'était avec des rians, un jeu de physionomie, la justesse d'accent, une intonation, qu'elle arrivait à l'effet.

D'un bout à l'autre du rôle, elle s'est maintenue dans cette sobriété de coloris que je constatais en un premier article—et tout du long elle y a captivé son public.

Toujours ce regard parlant, bavard même quelquefois; toujours cette inépuisable mobilité de physionomie, et cette bouche si expressive, dont le joli clavier lui-même semble sourire.

A cette seconde représentation ainsi qu'à la première, les lutineries allaient leur train; une fois de plus elles sont arrivées à leur fin, c'est à dire un double succès pour la femme et l'actrice. Le public allait de l'une à l'autre pour les applaudir toutes deux.

Théo a couronné cette soirée déjà si bien remplie par la pimpante chansonnette *Fi Ouit* et la ballade anglaise: *Where are you going, my pretty maid?*

Ce dernier morceau est une binette, un rien; mais Mme Théo y jette des nuances telles, si joliment trouvées, que le compositeur s'y reconnaîtrait à peine, j'imagine. Cela devient une création.

Quant à la chansonnette *Fi Ouit*, c'est tout un petit poème, dont chaque mot a une portée, quand elle est ainsi interprétée. Le tableau est complet, vivant par sons yeux; difficile de mieux peindre par l'intonation et le geste.

Le rôle de Bavolet a été un plein succès pour Mlle Lefort. Chez elle aussi il y a esprit et sentiment; partie enjouée et partie sentimentale du rôle, tout était bien compris, bien rendu. Sujet auquel nous devrons de bonnes soirées.

De la facilité, de la fraicheur et de l'étendue dans la voix de Mlle Nordall. Le second acte lui a porté bonheur; rappelée après son trille, elle a dû reprendre le morceau (une page ajoutée à la partition, si je ne me trompe), qui de rechef a produit excellent effet. Sa figure en rayonnait de bonheur; du bonheur bien gagné.

M. Lary a été un Poirot plein d'entrain d'abord et de goût aussi. J'ai remarqué dans son chant de charmants détails, et je note la façon mouvementée, nuancée, naïve et comique dont il a dit la lettre aux Broscambille. Une drolerie des mieux réussies. Voix franche, sympathique; comédien disant juste et apportant le soin le plus consciencieux à tout ce qu'il fait. Le rôle de Poirot l'a fort avancé dans la faveur du public.

Je n'ai pas besoin de vous dire que Duplan, dans son rôle de La Cocardière, un Richelieu attardé, est arrivé, comme toujours, à des effets qu'il semble ne pas chercher. C'est de l'art. Très amusant quand, tout vieux barbon qu'il est, il prétend marcher dans les plates-bandes de Bavolet, que l'on promène un moment à Pinstar d'un mari *in partibus*.

En somme, soirée qui sera du meilleur rapport au directeur et aux artistes, car elle confirme cette première impression causée par la représentation de mardi, c'est que nous tenons une troupe d'opérette d'excellent ensemble, et dont plusieurs sujets. à part Mme Théo, que nous n'avons plus à classer, seraient acceptés et honorablement cités partout.

Ce soir *La Mascotte*.

L. PLACIDE CANONGE.

REPRÉSENTATION D'AMATEURS. — Demain à la Salle de l'Union Française aura lieu la soirée musicale et dramatique dont nous avons dit le programme dans un numéro précédent. Programme varié, charmant, se composant de musique instrumentale, de musique vocale, d'recitations et de comédies en français et en anglais.

L'exécution en est confiée à des jeunes filles et à des jeunes gens des Clubs *Ruby et Mascot*, dont beaucoup se sont déjà souvent fait applaudir dans les salons.

Ajoutons que ces deux clubs, si bien composés, se sont réunis pour une œuvre charitable. Le produit de cette jolie fête sera versé dans la caisse de l'Asile du Mont Carmel.

Prix du billet, 25 cents.

THEATRE ST. CHARLES—Ne négligez pas ce charmant talent qu'on nomme Carrie Swain. La scène américaine a rarement produit meilleure soubrette. Les qualités sont nombreuses chez elle, enjouement, entrain, âme, esprit.

Son rôle de Chirp dans *The Little Joker* a été écrit expressément pour elle, et après que M. Fred. G. Meader eut soigneusement étudié sa personnalité artistique dans tous ses détails.

Carrie Swain est non seulement une gentille personne, une comédienne de bonne école, elle est aussi une chanteuse très fine et une grassieuse danseuse. Heureuse nature qui fait et fera chemin.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — *Captain Mishler* sera joué aujourd'hui en Matinée et le soir. On sait que c'est là un des succès les plus marqués de M. Gus Williams, ici et partout. Il y introduit un grand nombre de chansons nouvelles, originales, expressément écrites pour lui et où le comédien se montre dans chaque détail.

GRUNEWALD OPERA HOUSE. — L'opérette *The Merry War* marche gaillardement dans la voie du succès. Elle sera chantée deux fois aujourd'hui; allez l'entendre et vous serez agréablement surpris des ressources qui sont dans cette gentille troupe, dirigée par M. Henri Laurent.

PRIX d'entrée 50 cents.

Un aéronaute nommé Lattemann exécute en ce moment à Bade, Suisse, des ascensions curieuses. Il a réduit l'aérostat à sa plus simple expression, en ce sens qu'il a supprimé la nacelle; de plus, il a introduit dans la construction de la soupape un perfectionnement peu compliqué, mais ingénieux.

Son ballon à la forme cylindrique, actuellement fort à la mode, et cube environ 9,300 pieds. Il tourne sur un axe horizontal, ce qui lui a valu la dénomination de "Rotateur". La soupape, construite avec un soin particulier, peut ainsi être amenée à volonté, soit sur un côté, soit sur le dessus, soit à la partie inférieure du cylindre. L'aéronaute peut donc la surveiller à tout instant, ce qui est fort important. Jusqu'ici la soupape se trouvait placée sur le dessus du ballon et hors de vue de l'aéronaute, qui ne pouvait en vérifier le fonctionnement, souvent fort imparfait. Enfin, le "Rotateur" n'a pas de nacelle.

L'aéronaute se suspend au filet par quatre cordes, dont deux passent dans sa ceinture gymnastique et deux autres sous des étriers où il place ses pieds. Il est donc au-dessous du filet comme dans une sorte de balançoire emportée par le ballon. M. Lattemann se servait d'abord d'une selle ordinaire, sur laquelle il se plaçait à califourchon; mais il y a bientôt renoncé pour adopter simplement les étriers, sur lesquels il se tient debout, avec une entière liberté de mouvements.

Le "Rotateur", rempli de gaz d'éclairage ordinaire, s'élève à 1.200 mètres environ dès qu'il a de ses faibles dimensions. La manœuvre de la soupape étant fort aisée et régulière. M Lattemann peut aisément chercher au dessous de cette hauteur maxima un courant d'air qui le porte dans le sens où il désire aller. A ce total, ses expériences, sans rien présenter d'absolument nouveau, ne sont pas dénuées d'intérêt.

L'usine Krupp, à Essen, fabrique en ce moment, pour le compte du gouvernement italien, un canon monstre qui pèsera 130,000 kilogrammes; pour le transporter, on a construit deux wagons pouvant porter chacun un poids de 75,000 kilogrammes.

Les souscriptions pour l'enseignement supérieur libre s'élevaient, en France, le 2 novembre, à la somme de 4,575,000 francs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 nov. 1884.—Température—Temps généralement froid, vents du nord.

Température du 18 novembre 1884

Thermomètre de U. DUHAMEL, Opticien. 14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures de matin.....	66	18½
Midi.....	71	20½
3 P. M.....	70	20
6 P. M.....	67	19½

Riv. Orleans, Lac. 18 nov. 1884, 2:08 p m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta.....	66	Louisville, Ky.....	36
Augusta, Gia.....	74	Memphis, Tenn...	48
Cheltenam, Tex.....	68	Mobile, Ala.....	64
Cairo, Ill.....	45	Montgomery, Ala.	66
Chattanooga, Tenn	57	Nashville, Tenn...	47
Cincinnati, O.....	36	New Orleans, La..	70
Davenport, Iowa..	39	Omaha, Neb.....	37
Dubuque, Iowa....	35	Pittsburgh, Pa....	35
Galveston, Texas..	58	Savannah, Gia....	71
Indianola.....	58	Shreveport, La....	50
Keokuk, Iowa.....	36	St-Louis, Mo.....	36
Key West, Fla.....	79	St-Paul, Minn.....	26
La Crosse, Wis....	37	Vicksburg, Miss..	51
Leavenworth, Kas	35	Yankton, D. T....	33

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Michael Strauss à Mlle Fannie Silverstein.
John Will à Mlle Joséphine Klifers.
Thos Julius Geodwin à Mlle Marie E Stille.
Rev. John A. Mackett à Mlle Emma J Gardner.
Thomas Sully à Mlle Eugénie Rocchi.
Anton Tourres à Mlle Matilda Pratalonga.

Naissances.

Mme B P Beinados, un garçon, 25 oct
Mme F Rebert, une fille, 30 oct.
Mme H Vandenborre, un fille, 11 nov,
Mme J Hick, un garçon, 3 oct,
Mme Nicolas Brunet, une fille, 7 oct.
Mme Vincenzo Gigllo, une fille, 15 oct,

Décès.

Charles Grice, 51 ans Barks et Tenti.
Mme Mary L Whittaker, Greina,
Mme Mary McEvoy, 32 ans, la maison du Bon Pasteur [
Curry B Pease, 21 jours, 1249 Magazine.
Vincent Goubard, 68 ans, Français et Claiborne.
Daniel J A Brechtel, 2 ans, 277 Laurel,
Lewis Rabb, 21 ans 75 Joséphine,
Charles Vargas, 30 ans, Berbigny près Martigny.
Léon Lambert, 49 ans. 101 Marigny,
Thomas Norton, 1 mois. 317 St Louis.
Americus Pierson, 17 ans 200 Prytania.
Nicholas Lizosa 6 ans. 298 Lafayette.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

C Hoffmann, Milwaukee, Wis; E L Ranlett et femme, H L Leonard, femme, enfant et servante, M J Geo M Hanchett, Fort Madison, Ia.; E F Beardsley, Buffalo, N Y.; H H Edgerton, Dan bury, Conn.; Daniel Thompson et femme, Chicago; J M Barnett, Ste Marie, Ind.; Geo M Dugan et femme, Jackson, Tenn.; Mme H P Kernohan, fille et servante, Ala.; Mrs. Davis, Daniel Barnes, Boston; Enoch Marsh, M Walker, Angleterre; Geo B Day, Louisville, Ky.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

A. B Cassanova à B, Paul Lanseig, trois terrains et bâtisses dans l'île et compris entre les rues Pologne, Kentucky, Bourgogne et Remparts.....$150

L. A. N. Pray à Antoine Landa, trois terrains et bâtisses dans l'île et compris entre les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Remparts.....$10,000

Frank Koop à George Seibel, un terrain et batisses dans l'île et compris entre les rues Conti, Bienville, Villeré et Marais.....$1,200

Frank Stendlein à Casimir Rittler, trois terrains et batisses dans l'île et compris entre les rues Josephine, Céleste et Français.....$600

André Dorocourt Jr. à Mme Vve Joseph Prinz, un terrain et batisses dans l'île et compris entre les rues Elmire, Casacalvo, Désiré et Moreau.....$750

John Sigrist à Mme George Schwend, quatre terrains et batisses dans l'île et compris entre les rues Magistral, Nouvelle-Orléans et l'Avenue de Londres.....$450

Cour de District des Etats-Unis

— Les procès mis hors de cour hier, à la requête de l'avocat de district, sont ceux *dos*; les défendeurs se nommaient:

Thos. Miller, F. S. Chapman, H. Garagy, Jas. King, J W. Jacobson, M. Grimsbleck, Geo. Jacobs, John N Clyke, Wm. Warne, F. Garcia, W. H. Banks, F. B Hunt, J H. Pickert, A. Eames, Elleu Cassana, John Cain, Sarah Cowo, A. Miller, J. F. Burch, Charles Bauch, Alf. Dovett, Chas. Azcona et C. Kaber.

Les personnes assignées hier devant ce tribunal ont omis de comparaître; elles sont: Chas Schofield, J. B. Brown, Geo Trowell, Ch Wilcox et F. Dominguez et leurs cautions, F. Lafarne, F. P. Hewthorne, J. W. Legrone, P. D. Betrand et P. D'Hémécourt.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

—Sur l'instance de l'avocat de district, tous les procès auxquels les personnes ci-après nommées sont parties intéressées, ont été renvoyés sans fixation de date:

C. Meister, Jas. Doherty, J. Aithans, R. Atkinson, F. Leahey, M. Joyce, J. C. Goldman, Randal Durieu, Jno Durieu, Paul Lombard, Harmon Hoey, H. C. Brown, Métayer, L. Adams et al., J. Aithans et al., R. L. Brown, Frank Leahey, R. Bowers, M. Joyce et al., Léon Durieu, Metayer, C. H. Kennedy et al., J. P. Godeau et al., John Foley et al., E. Taylor et al., J. M. Nash et al., E. M. Fox et al., J. W. Judge et al., W. M. Egan et al.

Gain de cause a été donné à la compagnie des bateaux du fleuve "Anchor Line" contre P. J. Kennedy d'une part, et contre Frank O. Hendorfer, d'une autre, deux procès dont nous avons expliqué la nature lorsque les actions ont été intentées.

Cour Civile de District.

— Mme N. W. Walker actionne Warren Easton en sa qualité d'exécuteur testamentaire du jugé Abell, pour le recouvrement d'une somme de $250.

Emile Martin a été ajourné hier.

Thomas Layton intente un procès à William R. Greathouse pour n'en faire payer la somme de $200.

Pierre Casse réclame $550 à Mme Marie T. Hebron, sous titre d'époux. L'instance a été portée hier en cour.

S. et L. Wolf demandent un *writ d'attachement* contre T, J. Brooks qui leur doit une somme de $165,80 et qui est sur le point de quitter la ville.

ARRETS RENDUS.

Par le juge Houston — M. Frank vs E. F. Virgin—Ordre au Shérif de vendre la propriété mise sous séquestre.

Succession de Kate Townsend — sur motion de M. J. Cunningham, avocat-général et de W. B. Sommerville, il est décrété que le "Bill d'exception" de Troisville Sykes enrégistré le 2 janvier 1884 soit appelé devant la cour le vendredi, 21 novembre, et que l'avocat du plaignant soit avisé.

Anne Gunn vs John Carey, son époux; Domingo Fatjo, exécuteur testamentaire de John Brunaso, vs Thos L. Preston et autres—jugement par défaut.

P. Schoembs vs Joe Krieger—jugement par défaut confirmé.

Par le juge Tissot: L. F. Barrett, syndic, vs Mme S. B. Dondgre.—Procès mis hors de cour.

Mme W. R. Irby vs George D. Moffat. —Vente de propriété à l'encan ordonnée

Succession de E. R. Decan—Jane W. Decan est reconnue comme héritière.

Burton & Seymour vs Joseph Kaley—Jugement de $236 32 en faveur des demandeurs.

Par le juge Monroe—Cardozo & Cook vs leurs créanciers—bilan approuvé, et fonds répartis conformément.

Wm H. Jack vs J. P. Harrison—prescription reconnue et procès mis hors de cour.

Cour criminelle

— Section A.—juge Roman—Nathan Brook s'est reconnu coupable de port d'arme cachée et a été condamné à deux heures d'emprisonnement.

James Banke trouvé coupable de coups et blessures sur la personne de James Mahoney, a été condamné à deux ans de travaux forcés.

Section B—Juge Baker.

Les nommés Virginia Washington, Eldridge Williams, Oliver Gilmore, Pauline Bass, J. Brennan, Joséphine Taylor, Becky Mason, Henri Stewart, Frank Evans, Frank Roy, Geo. Alexander, Nic. Roth, Ruben McVice, Henri Beaumont, sont tous sous le coup d'accusations.

Cour du recorder Ford.

— Une plainte d'ivresse aggravée de conduite scandaleuse est déposée contre Lawrence et Robert Johnson.

John Summers, coupable d'une tentative de vol, a été condamné à $25 d'amende ou à 30 jours d'emprisonnement.

Birdie Renaud, Mike Dermody et James Bouden sont sous le coup d'accusations diverses et subiront interrogatoires sous peu.

Eclairage électrique des rues Royale et Chartres.—Les propriétaires d'immeubles et de magasins de la rue Royale, de Douane à Ste-Anne, ont, comme on le sait, réussi à obtenir les fonds nécessaires pour y établir l'éclairage électrique. Ce succès a mis en goût ceux de la même rue, de Ste-Anne à Esplanade. Eux aussi, ils veulent avoir l'éclairage de la Compagnie Brush. Plusieurs d'entr'eux se sont déjà abouchés avec M. A. M. Mir, chargé par la Compagnie de faire les collections.

Or ne saurait assez les féliciter de cette bonne pensée, et il est à espérer que, dans quelques jours, l'affaire sera conclue. Le plus tôt possible sera le mieux. Il est aussi question du même éclairage dans la rue de Chartres, aussi commerçante que la rue Royale, et l'une des deux voies qui conduisent à l'Hôtel Royal.

Bon nombre de ses propriétaires et de ses négociants sont auxieux de s'arracher aux ténèbres où elle est plongée actuellement. Ils y réussiront sans peine, la Compagnie leur font aussi qu'à ceux du bas de la rue Royale des conditions si faciles.

Les personnes désireuses de souscrire peuvent s'adresser à M. Mir, No 46 rue St. Louis.

Voleur blessé—La nuit dernière, un homme de couleur du nom peu commun de Brown, sexagénaire, s'est fait trouer le cou d'une balle de pistolet par M. Jules Desalles dont il voulait mettre la demeure à sac.

Le maladroit vieillard s'est bien introduit en la demeure en question, rue St Claude, 414; mais ses pas retentissant ont éveillé le monsieur de la maison qui lui a fait feu cinq fois dessus, l'atteignant au cou et lui infligeant une blessure très grave.

Brown a tenté, vainement d'échapper à un agent de la sureté, accouru de suite sur les lieux en entendant la détonnation de l'arme.

Tandis que le voleur ensanglanté était transporté à l'hôpital, M. Desalles était conduit en prison. Mais sur sa déclaration des circonstances de l'incident, ce dernier a été relaxé sous caution.

Récidivistes.—James Boldan et Mike Dimitry dont les noms de rechange sont Garibaldi et Crazy Mike, viennent de tenter une équipée qui a tourné à mal et qui les enverra gîter en un lieu d'où ils sont sortis, il y a quelques jours à peine.

Lundi dernier, vers trois heures de relevée, alors que le chantier de charbon de M. Lambert sur la levée, n'était sous la surveillance d'aucun gardien, ces deux individus deux fois nommés plus haut s'y sont introduits et ont trouvé dans le bureau assez de dollars pour se bourrer les poches.

Jusqu'alors le succès a couronné les efforts des deux larrons; mais il n'a pas fallu longtemps à nos limiers pour découvrir leur lieu de retraite et leur faire rendre le bien mal acquis

Bolden et Dimitry n'en étaient pas, lundi, à leur coup d'essai; c'est en exhibition d'une faute semblable, un vol, qu'ils ont subi déjà une réclusion au pénitencier.

Paragraphes.—Nous sommes convié à un très intéressant spectacle ce jourd'hui, sur le terrain de l'Exposition: l'essai d'un appareil de récentes invention, servant à l'extinction des incendies. Nous remercions qui de droit d'avoir sollicité notre présence en cette circonstance.

—Les agents de police McCarty, Dacoing, Dupré et Hyle comparaîtront aujourd'hui prochain devant le juge d'instruction Ford. Tous quatre sont accusés de meurtres.

—Un chauffeur du bateau à vapeur, El. J. Gay, est arrivé hier soir souffrant d'une blessure à la jone qui lui a été faite, prétend-il, par un employé du bord.

—Une balle de coton est tombée hier sur la jambe de Patrick Pendergrast et la lui a fracturée.

—Une enquête a eu lieu hier soir devant le recorder Davey, au sujet du meurtre de Vincent Foley.

—Un jeune homme de 17 ans, Louis Corne, est tombé hier matin, de la soiture d'une maison, avenue St Charles, et a éprouvé des contusions assez graves.

Conseil municipal—Nos édiles se sont réunis hier soir sous la présidence du Maire.

Celui-ci a soumis à la considération de ses collègues les communications nombreuses reçues durant la dernière huitaine; elles sont:

L'exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville à la date du 15 novembre dernier, exposé dont nous avons publié les chiffres hier.

Le rapport du Commissaire de Police et des Bâtiments publics, donnant par le menu un compte-rendu des travaux exécutés par son département au mois d'octobre.

Une communication du voyer de la ville relative aux travaux de consolidation de la levée devant Carrollton, et engageant le Conseil à payer les comptes qui seront présentés par l'entrepreneur de ces travaux qui en pourrait l'exécution promptement et consciencieusement.

Une lettre de M J. C. Hney traitant de la question du desséchement de la ville.

Une communication de M. John Roy, ingénieur, suggérant certaines mesures à prendre pour protéger la levée devant Carrollton contre la pression des eaux du fleuve.

Une pétition de marchands du voisinage du canal Carondelet protestant contre le creusement du canal du côté nord-est de la rue Poulouse.

Une communication de M. B. Saloy, président de la Compagnie de navigation du canal Carondelet, relative à un compromis entre la ville et la dite compagnie, en vertu des dispositions d'une ordonnance municipale.

Une proposition de la Compagnie "Brush Electric, Light," d'éclairer la ville à l'électricité en 1885.

Nombre d'autres communications d'un intérêt secondaire.

Après avoir écouté la lecture de tous ces documents et les avoir référés à leurs comités propres, l'assemblée a pris connaissance d'un long message du maire on sont agitées plusieures questions d'actualité.

La première de ces questions est celle de la taxation. Le Maire rappelle au Conseil que le jour n'est pas éloigné où il faudra fixer le taux des taxes sur la propriété foncière, lequel taux ne peut excéder deux pour cent.

En vertu de la charte de la ville, le budget des dépenses et des sépenses doit être livré à la publicité au moins dix jours avant la perception des taxes. Mais par suite du refus du Bureau des Assesseurs d'interpréter la nouvelle loi de l'assessement d'après son esprit, l'administration se trouve dans l'impossibilité de commencer ses recouvrements. Vu les circonstances, le crois qu'il serait sage que le Conseil se constituât en Bureau d'Assesseurs et s'entendit sur un taux de taxation qui permit de procéder sans délai à la perception des revenus de la ville sous cette forme.

Le Maire appelle l'attention des membres du Conseil sur l'arrivée dans notre ville de gens de toutes classes, nombre desquelles ne sont pas des meilleures. Chaque jour le nombre de ces étrangers grossit; et notre police sera numériquement insuffisante avant peu; il lui sera impossible d'exercer une surveillance utile sur ces gens qui viennent faire de la Nouvelle-Orléans le théâtre de leurs criminelles opérations.

Il serait peut-être bon dans l'intérêt général d'adjoindre à notre corps de police des agents de la sureté de toutes les grandes villes de l'Union auxquels sont connus les gens dont je vous signale la venue parmi nous.

M. Guillotte termine son long mémoire en engageant le Conseil à exempter de taxes toutes les petites industries qui viendront sur le terrain de l'Exposition, à désirio d'encourager la venue des modestes débitants de tous genres.

Sur la motion de M. Garidel, la mémoire de Maire a été soumis à la considération d'un comité de cinq membres du Conseil qui se fera un devoir d'annoncer la conclusion de ses travaux samedi prochain. Le comité ont été nommés MM. Garidel, Moore, Farrell, Sliger et Devron.

Tous les comités permanents ont présenté des rapports; rien de très vivement intéressant à en extraire.

Nombre de questions se sont traitées et le Conseil a levé sa séance pour la reprendre samedi prochain.

On écrit, de Rome, à l'*Univers*, que l'on vient de publier le réglement relatif à l'admission des étudiants aux archives vaticanes, conformément aux instructions contenues dans la lettre aux cardinaux Pitra, de Luca, Hergenrother. L'étudiant devra adresser au cardinal Hergenrother une supplique indiquant le travail auquel il se livre, l'usage qu'il prétend faire des documents. Les articles relatifs au silence, à la sauvegarde des manuscrits sont communs à toutes les bibliothèques. En voici de particuliers:

Les notes prises et les copies faites devront être soumises, avant d'être emportées, au contrôle des sous-archivistes, et elles ne leur seront remises, s'il y a lieu, que le lendemain de jour où elles auront été faites. De larges et légitimes exceptions sont opposées à la communication des documents qu'on ne peut publier "à raison d'intérêts politiques ou religieux social."

Les communications, d'ailleurs, en règle générale, n'arrêtent à l'exercice 1815.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.

Paris, 18 nov—Le comité d'impôt de la Chambre des Députés a approuvé par un vote de 6 contre 5 le principe d'augmentation des droits d'impôts sur le malt et la farine. Le comité a décidé cependant de conférer avec le gouvernement au sujet du montant de l'augmentation.

Le Journal Paris.

Paris, 18 nov—Le journal Paris maintient que l'Angleterre est responsable de la mort de M. Herbin, Consul français à Khartoum, qui a été massacré en même temps que les consuls Stewart et Powers.

La même feuille demande quelle indemnité l'Angleterre se propose de donner à la famille de M. Herbin.

Explosion.

Paris, 18 nov.— Une explosion de dynamite a eu lieu aujourd'hui aux usines Auzin, causant beaucoup de dommages à la propriété. Personne de blessé.

La statue Bartholdi.

Paris, 18 novembre—Un transport français partira pour New York au mois de mai prochain, avec la statue de Bartholdi éclairant le monde.

Duel.

Paris, 18 nov—M. Lobay, directeur de l'Agence Havas, a envoyé un cartel à M. Saisey, auteur d'un article publié dans le journal le Mot d'Ordre, et où il a été attaqué. Un duel à l'épée s'en est suivi et M. Saisey a été blessé au poignet droit.

Choléra.

Paris, 18 nov—Le temps est plus chaud et moins favorable pour enrayer la maladie.

Paris 18 nov—Trente-six décès par le choléra ont été signalés hier à Paris; sur ce nombre 11 sont survenus dans les hôpitaux. Dans les douze heures écoulées aujourd'hui à midi 20 décès de choléra ques ont été enregistrés, dont 15 dans les hôpitaux et 5 en ville.

Paris, 18 nov—De minuit à 6 p. m. 11 décès par le choléra ont été constatés en cette ville et 19 dans les hôpitaux.

A Oran 4 décès ont été enregistrés aujourd'hui.

Il n'y a pas eu de décès à Nantes aujourd'hui.

Valparaise, via Galveston, 18 nov—Plusieurs cas de choléra ont été signalés à Santiago; mais jusqu'ici la maladie n'a qu'un caractère bénin.

Paris, 18 nov—Les retours relatifs au choléra indiquent que la maladie diminue.

Madrid, 18 novembre—Durant les 24 heures il y a eu 6 cas suspects et 3 décès qu'on suppose être causés par le choléra à Bâniopa, Valence.

Les troupes ont établi un cordon sanitaire autour de la ville.

Il y a eu deux cas suspects et un décès à Tolède.

Mort du chef Khalifa.

Tunis, 18 nov — Khalifa, chef de la dernière insurrection, vient de mourir.

Le Journal Germania.

Berlin, 18 nov—Le journal Germania dit que, vu la décision prise par le Bundezrath qui a rejeté la résolution adoptée par le Reichstag, décision abrogeant la loi qui permet au gouvernement d'interner ou d'exculper les prêtres engagés dans l'exercice illégal des fonctions ecclésiastique, le Centre a décidé de s'opposer aux projets de nouveaux impôts.

La Conférence du Congo.

Berlin, 18 nov—Le sujet de discussion aujourd'hui, à la Conférence du Congo, était la liberté du commerce et la navigation de la rivière Congo.

L'Empereur Guillaume a invité les délégués de la Conférence à dîner samedi au palais.

La seconde session de la Conférence est ajournée, car les dé égués ne sont pas prêts à commencer la discussion.

Les Russes dans l'Afghanistan.

Londres, 18 nov— Les derniers avis reçus de l'Afghanistan rapportent que la Commission de la frontière Afghane anglaise est arrivée à Pulikhatum, ville importante sur la rive droite de la rivière Haricarud, dans la direction du Hérat.

La Commission a trouvé un poste russe sur la rive opposée de la rivière, en face de la ville, et à proximité du pont.

Un protêt a été présenté au commandant russe contre la présence du dit poste.

Le commandant russe n'est pas attendu avant janvier.

On suppose que les Russes se sont avancé jusqu'à Pulikhatum, afin d'obtenir l'avantage de possession formelle dans les prochaines négociations. Les Afghans considèrent que Pulikhatum appartient à l'Emir et sont très irrités de la présence des Russes.

Les conservateurs et le bill de suffrage.

Londres, 18 nov — Les conservateurs des deux Chambres du Parlement ont eu un meeting, aujourd'hui, au hall au Carlton Club, afin de prendre en considération le compromis offert par le gouvernement hier soir au sujet du bill de suff